



Véhicule emboutie

Par KOALA

Mon véhicule qui était stationné sur la rue juste devant ma maison a été embouti et rendu inutilisable.

L'auteur a reconnu les faits et nous avons établi un constat.

L'expert de mon assurance est passé, il estime la réparation à 7500 ? et m'en propose 2500?

Je reconnais que ma voiture âgée de 12 ans ne vaut plus grand chose, je n'avais pas prévu d'en changer...

Et la partie adverse dans tout cela ?

C'est tout de même l'auteur des faits qui me cause ce préjudice..

J'ai le sentiment, pour l'assurance, que je suis l'auteur.

Peut-on me conseiller . Merci d'avance.